

5-4-1 ORGANISATION DE LA TRANSMISSION DES COMPÉTENCES

TYPES D'ACTIONS (SUJETS À TRAITER, QUESTIONS À SE POSER ...)	2
EXEMPLES D'INDICATEURS OU CRITÈRES D'ÉVALUATION	2
PARTIES PRENANTES OU FONCTIONS CONCERNÉES	2
LIEN VERS AUTRES GUIDES ET SITES	2
WEBOGRAPHIE	3

L'organisme public met en place un dispositif de *tuilage* afin d'éviter une déperdition des compétences au moment du départ d'un collaborateur

Objectif : Aider à conserver et à protéger le patrimoine culturel de l'organisation (Iso 26000 article 6.8.4.2)

TYPES D'ACTIONS (SUJETS À TRAITER, QUESTIONS À SE POSER ...)

- Mettre en place les actions, outils, processus destinés à transmettre les compétences entre les personnels
- Mettre en place un dispositif de valorisation du *tutorat*
- Identifier des personnels susceptibles de poursuivre une activité ponctuelle (conseil, formation, etc.) après leur départ de l'organisme

Cf. eGap - Gestion de fin de carrière

EXEMPLES D'INDICATEURS OU CRITÈRES D'ÉVALUATION

- % de *tuilage* réalisé / nombre de départs nécessitant une transmission
- % de tutorats
- Existence de fiches décrivant les processus liés à l'activité

PARTIES PRENANTES OU FONCTIONS CONCERNÉES

- Directions métiers
- Managers
- Personnels concernés
- RH

LIEN VERS AUTRES GUIDES ET SITES



Le guide pour les tuteurs ^[p.3] de la branche professionnelle de la Sécurité sociale

WEBOGRAPHIE

Le guide pour les tuteurs :

http://extranet.ucanss.fr/contenu/public/EspaceRessourcesHumaines/MobiliteProfessionnelle/tutorat/tutorat_pratique.html